



## **MICROTEL MULTIMEDIA**

**Confédération Française des Fédérations  
et Associations de Microinformatique,  
Télématique, Réseaux et Multimédia.**

**33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME**

**☎ 06.82.78.29.85**

**[http:// portail.microtel-clubs.fr](http://portail.microtel-clubs.fr)**

**[microtel.multimedia@wanadoo.fr](mailto:microtel.multimedia@wanadoo.fr)**

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 27 avril 2014 de 10h45 à 12h20 à Montalieu-Vercieu (38)**

**Les 2208 adhérents étaient présents ou représentés conformément aux Statuts.**

### **Ordre du jour:**

- 1. Rapport Moral 2013**
- 2. Rapport Financier 2013**
- 3. Cotisations 2014/2015 et Budget Prévisionnel 2014**
- 4. Election du Conseil d'Administration**

Le président excuse Yves CARTERON et Didier CLERMONTÉ, membres du Conseil d'Administration, absents pour des raisons familiales et il donne lecture du rapport moral.

### **1. RAPPORT MORAL 2013**

Après trente six ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Trente six ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente six années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'investivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

En me répétant comme chaque année, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Trente six ans après la première création, c'est-à-dire une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2013 a été la seizième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, tous les mois sauf durant les vacances d'été, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement pour la seconde année l'organisation des Rencontres Nationales pour la première fois. Le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et, de ce fait, facilitent les échanges et les partenariats.

Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2013 elles se sont tenues à Plainfaing dans les Vosges, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement des animateurs, au soutien de la Framif, de la FCPM, de la Fenoram, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération nationale Amiposte. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2013 à Plainfaing par le Club Libre en poche, un Club à l'effectif très réduit et qui a la particularité d'être un club sans locaux. Le club a préparé le challenge 2014, en alliant des questions liées à nos activités et questions sur son territoire qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de plusieurs fédérations et clubs, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens renouvelés aux Rencontres Nationales.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Karine et François LECLUSE pour l'organisation du Challenge et la préparation des Rencontres Nationales. Joël GRAVIER, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER, Michel CANAUX, Claude MERCIERE, Antoine VIEL, Philippe MANGON et leurs Fédérations et Clubs, pour leurs contributions à l'organisation de ces Rencontres. François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral. Philippe MANGON pour la mise à disposition du serveur facilitant les réunions de Conseil d'Administration. Jean SAQUET et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat. Pierre PUHARRÉ et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

**1ère résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral 2013, la résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2013**

Le Trésorier donne lecture des comptes :

<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2013</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Assurances</b>	<b>1 138,53 €</b>	<b>Inscriptions Rencontres Nationales</b>	<b>11 686,00 €</b>
<b>Eau &amp; Assainissement</b>	<b>8,51 €</b>	<b>Cotisations-Adhésions</b>	<b>2 863,60 €</b>
<b>Electricité</b>	<b>190,32 €</b>	<b>Intérêts Livret</b>	<b>273,21 €</b>
<b>Fournitures</b>	<b>199,50 €</b>	<b>Utilisation de fonds associatifs antérieur</b>	<b>113,37 €</b>
<b>Noms de domaines</b>	<b>26,28 €</b>		
<b>Rencontres Nationales</b>	<b>13 205,21 €</b>		
<b>Subventions</b>	<b>2 534,74 €</b>		
<b>Frais Bancaires</b>	<b>96,12 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>17 399,21 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 399,21 €</b>

Les écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont aboutit à un déficit d'exploitation modeste, qui a été assumé par l'utilisation de réserves, conformément aux vœux de l'assemblée générale 2012, qui avait souhaité que la confédération puisse s'impliquer fortement dans l'organisation des rencontres nationales.

Malgré ce modeste déficit d'exploitation, le Bilan reste sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

<b>BILAN 2013</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>COMPTE CHEQUE</b>	<b>17,68 €</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>17 504,26 €</b>
<b>LIVRET</b>	<b>17 373,21 €</b>	<b>Résultat</b>	<b>-113,37 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>17 390,89 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>17 390,89 €</b>

**2ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2013, la résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **3. COTISATION CONFEDERALE 2014/2015 ET BUDGET PREVISIONNEL 2014**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2014/2015.

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2014</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Assurances</b>	<b>1 150,00 €</b>	<b>Inscriptions Rencontres Nationales</b>	<b>12 130,00 €</b>
<b>Eau &amp; Assainissement</b>	<b>30,00 €</b>	Participations des Fédérations et Clubs	2 000,00 €
<b>Electricité</b>	<b>170,00 €</b>	<b>Cotisations-Adhésions</b>	<b>2 600,00 €</b>
<b>Noms de domaine</b>	<b>30,00 €</b>	<b>Intérêts Livret</b>	<b>150,00 €</b>
<b>Fournitures</b>	<b>200,00 €</b>		
Subventions Lots du Challenge	2 400,00 €		
<b>Rencontres Nationales</b>	<b>12 800,00 €</b>		
<b>Frais Bancaires</b>	<b>100,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>16 880,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 880,00 €</b>

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales et la dotation des prix du Challenge, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

**3ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve la cotisation confédérale 2014/2015 et le Budget Prévisionnel 2014, la résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'Administration sortant, pour la qualité de leur engagement et leur implication personnelle dans le fonctionnement de la Confédération.

Conformément aux Statuts, en cours d'exercice 2013, le Conseil d'Administration a procédé à la cooptation de Philippe MANGON en remplacement de Benoît JACQUOT qui a démissionné en raison de ses importantes activités professionnelles et familiales.

#### **Liste des candidats au Conseil d'Administration :**

<b>Denis BERTHOZ</b>	Animateur Microtel Gagny
<b>Yves CARTERON</b>	Président de la Fédération Charentes Poitou
<b>Jean-Jacques CHABERT</b>	Président de Microtel Angoulême
<b>Alain CHAUVAUD</b>	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
<b>Didier CLERMONTÉ</b>	Directeur Technique Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Saïd FERHAT</b>	Président d'Amiposte Gagny
<b>Jacques GOLDSCHNEIDER</b>	Président de la Fédération Ile de France
<b>Philippe MANGON</b>	Président de la Fédération Lotharingie
<b>François LÉCLUSE</b>	Président de Libre En Poche
<b>Karine LÉCLUSE</b>	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
<b>Daniel MILLE</b>	Président de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
<b>Robert POIRIER</b>	Vice-président d'Amiposte 36 Châteauroux
<b>Pierre PUHARRÉ</b>	Secrétaire de la Fédération Ile de France
<b>Jean SAQUET</b>	Directeur Technique Microtel Caen
<b>Antoine VIEL</b>	Trésorier de la Fédération Normande

**4ème résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée, la résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Après épuisement de l'ordre du jour statutaire, divers sujets de discussions libres sont abordés comme prévu, portant notamment sur les contrôle de licences effectués par des producteurs de logiciels, la préparation de l'assemblée générale 2015 et logiciels libres :**

**Contrôle des licences :**

Certains clubs ayant subi des contrôles de licences de Windows et/ou de Microsoft Office font part de leur expérience. Compte-tenu de la difficulté de pouvoir justifier les licences vendues aux adhérents, ce service est abandonné par Microtel GAGNY

Par ailleurs, de nouvelles dispositions concernant certains contrats de licence (par exemple Adobe, payable par trimestre) posent également des problèmes pratiquement insurmontables.

Les clubs présents échangent leurs points de vue et leur expérience sur ces sujets.

**Prochaine Assemblée Générale et Rencontres :**

La formule utilisée en 2013 et 2014 étant très satisfaisante, elle sera reconduite en 2015. Il faut prévoir très tôt le lieu d'hébergement, celui-ci sera décidé lors du prochain CA du 1<sup>er</sup> juin 2014.

**Logiciels libres :**

Les clubs présents échangent leurs expériences sur ce sujet. Il apparaît qu'il est souvent très difficile, voire impossible de se passer du système d'exploitation Windows, compte-tenu des équipements personnels des adhérents.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de fournir aux clubs une information simple sur les logiciels libres (par exemple dans les fiches techniques sur le serveur). On peut aussi signaler les sites qui offrent une information assez complète sur ce sujet (exemple : Framasoft).

**Question diverse :**

Suite à une question précise, François LECLUSE indique que l'outil de gestion du challenge qui a été utilisé avec succès cette année est 100% compatible Firefox.

Le Président :

Jean-Jacques CHABERT

Le Secrétaire :

Jean SAQUET